

Mesdames, Messieurs les élus, Conseillers Régionaux et Départementaux,

Vous le savez sans doute, le 31 mars prochain, se déroulera à Paris, à la Cour d'Appel, une tentative de "Requête en Nullité" de la part de Lubrizol pour faire tout bonnement annuler son procès et échapper à la justice.

Le Département 76, après de nombreux échanges de notre part auprès de Bertrand Bellanger, a finalement décidé de se porter partie civile. Il n'en est rien du côté de La Région Normandie encore en négociation amiable auprès de Lubrizol. Nous avons d'ailleurs, comme Mme Striga, PDG France de Lubrizol, demandé à rencontrer Mr MORIN, afin d'en discuter de nouveau avec lui afin de lui faire entendre raison.

Nous souhaitons donc vous alerter de ce qui se passe depuis déjà 18 mois. Le constat est là :

Sauf erreur de notre part, si Lubrizol n'échappe PAS à son procès, ce sera à ce jour, uniquement grâce au travail des avocats des associations de victimes et syndicats présents sur place pour les contrer... Ni la Région, ni le Département, ne seront présents à cette audience, ce qui est un comble. Où est votre devoir de protéger vos administrés ? N'ont-ils pas été pollués ? N'ont-ils pas respiré des substances dont nous ignorons à ce jour la composition, avec les risques que cela implique ? Bref, où est et où a été le principe de précaution depuis le début ? Certains nous répondront qu'ils n'étaient pas concernés sur leur territoire. A ceux-là, nous leur répondons que personne n'est à l'abri d'une nouvelle catastrophe !

Votre absence à cette première audience est donc une folie et une aberration. Comment voulez-vous que les responsables de site à risques vous prennent au sérieux et puissent craindre vos sanctions en cas de faute ?

La département 76 a été confiné de nouveau, nous l'avons compris, la santé du citoyen est une priorité. Aucun de vous, malgré les demandes répétitives des associations de victimes, n'a réellement appuyé les demandes des associations, depuis 18 mois, pour la mise en place d'un registre des cancers, maladies chroniques et des malformations sur les nouveaux nés suite à la catastrophe. Pouvez-vous accepter ce fait et trouvez-vous cela logique ?

La Région Normandie va débloquer 1,3M€ pour une contre-expertise citoyenne avec de l'université de Rouen (somme qui devrait être à la charge de Lubrizol, comme le reste) afin de déterminer précisément les substances engendrées par l'incendie. Cependant, Lubrizol refuse à ce stade de fournir un échantillon de chacun des produits brûlés aux chercheurs afin qu'ils puissent mener leurs investigations. Selon vous, cela est-il acceptable suite à la transparence qui nous avait été promise ?

Lubrizol a lésé de nombreux agriculteurs avec les fonds de solidarités, vous avez fait l'autruche... Nous sommes quasiment les seuls à nous battre. La liste pourrait être encore longue, mais à quoi bon, vous êtes en extrême majorité absents ! Avez-vous baissé les bras face au monde de la chimie ? Les élus Seinomarins et Normands sont-ils incapables de faire régner l'ordre et la justice dans ce monde Seveso ?

Nous serons dans la rue à Rouen le 27 pour une manifestation des 18 mois afin de dénoncer cela, et le 31 à Paris devant la Cour d'Appel.  
ET VOUS, OÙ SEREZ-VOUS ?

Salutations,  
Le Président / Mr Bruno LECLERC  
<http://uniondesvictimesdelubrizol.com>